



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 22 Mai 2018

Ouverture de la séance à 19 heures 30

Absents excusés : Louis DEROIN, Jean IWASINTA qui a donné procuration à Daniel GRANJON, et Isabel LALAOUI.

Secrétaire de séance : Roger GUISSSET

1° **FINANCES** :

- **Dotation Globale de Fonctionnement** : Notifiée à 117 902 € en 2017, elle ne sera que de 102 389 € en 2018, soit une perte de 15 500 € par rapport à 2017. Ce n'est plus au titre de notre « **contribution au redressement des finances publiques** » que nous avons été concerné, mais au titre d'un écrêtement dû à « **un potentiel fiscal de la commune supérieur au seuil déclencheur** ». Pour mémoire ce sont 133 800 € de DGF, que la commune aura perdu depuis 2011 !
- **DM 1 (décision modificative) Budget Général** : Le remboursement d'un trop perçu à la Société Mairot et l'inscription de travaux sur la pelouse du stade de football, conduisent à augmenter les dépenses de fonctionnement de 10 050 €. Ces dépenses sont couvertes par une recettes de 10 050 € provenant de la redevance carrières.
- **Dégâts des eaux** : Une somme de 398 € (Somme inférieure à la franchise de commune) sera versée à M. Jeanney, en dédommagement des dégâts causés par des eaux de ruissellement de la voirie des ESSARTES, qui se sont déversées dans sa propriété lors des fortes pluies du 28 juin 2017. Le rapport d'expertise du 6 avril 2018, conclut à la responsabilité de la commune. Depuis cet incident le trottoir a fait l'objet d'une reprise afin d'éviter que cela ne se reproduise.

2° **TRAVAUX NEUFS – ACHATS**

Point sur les différents dossiers

La commission d'ouverture des plis se réunira le lundi 28 mai à 19h.

Les travaux programmés sont :

- * Pompiers : Suite à la construction d'une annexe aux bâtiments existants, abritant des vestiaires et douches hommes et femmes indépendants, des places supplémentaires de parkings seront créés, et la totalité des entrobés remplacés par un tapis neuf.
- * Rue des Isles : reprise complète de la rue par un revêtement bicouche.
- * Rue des Aviateurs : reprise du joint central et reprise partielle de secteurs défectueux.
- * Rue du barrage : réfection du revêtement dans le virage.
- * Chemin d'Hirmont : Reprise partielle du revêtement soit par des enrobés, soit par un bicouche, en fonction de l'état actuel de la voirie.

* Liaison Maquis – Champs de l'Épine : Construction d'un chemin piétonnier.

Achats

- * Remplacement des moteurs de volets roulants du groupe scolaire, pour un devis de 5500 €.
- * Remplacement des radiateurs dans la salle d'expression corporelle pour une somme de 4300 €.
- * Remplacement des stores classe des Francas, dans le nouveau bâtiment.
- * Remplacement des stores dans bibliothèque de la maternelle.
- * Demande de devis pour remplacement des stores de la mairie.

3° PERSONNELS

Départ à la retraite de Danielle FAIVRE PIERRET :

• **Dossier administratif et remplacement :** Compte tenu des congés restant à prendre, Danielle FAIVRE-PIERRET quittera ses fonctions à compter du 30 juin 2018. Compte tenu de la nécessité d'une période de travail en commun, la personne nouvellement nommée, prendra ses fonctions le 22 mai 2018. Un poste d'adjoint technique sera ouvert à compter de cette date.

• **Subvention de départ :** Un pot de départ avec ses collègues et les élus aura lieu le 23 juin en Mairie. A défaut de recevoir les traditionnels cadeaux, Danièle Faivre-Pierret recevra de la municipalité une subvention de 200 €, à l'image de ce qui est pratiqué pour tous les agents partant en retraite.

• **Remplacement :** Parmi les 6 personnes ayant été entendues par les élus en charge du scolaire, c'est Dorine GUITONNY, de Mathay, employée actuellement aux Francas, qui a été retenue pour assurer le remplacement de Danielle FAIVRE-PIERRET.

4° JEUNESSE SCOLAIRE PERISCOLAIRE

• **Scolaire :**

- Les inscriptions pour la rentrée 2018/2019 sont closes, nous avons 14 élèves inscrits en PS (nous avons écrit aux personnes encore sur la liste et qui ne se sont pas manifestées) ce qui est vraiment peu et un MS, espérons que nous aurons quelques inscriptions pendant les vacances.
- Les élèves de GS sont allés à la Damassine la semaine dernière.
- Emilie VUILLEY, ATSEM est partie en congés maternité, elle sera remplacée par Isabelle DEMEUSY pendant son absence jusqu'à fin septembre au moins.
- Nous comptabilisons 133 élèves au primaire pour la rentrée ce qui ne nous permettra pas de garder la 6^{ème} classe.
- Les élèves de primaire, faute d'avoir signé la convention de Hand Ball avec l'Académie à temps, bénéficieront de 3 séances par classes pour les CP, CE1, CE2 et CE2/CM1 qui seront dispensées gracieusement par Cindy COT avec l'accord de son club. Les CM1 de Mme Barbier en feront avec PMA et les CM2 iront à la voile.
- Les CM2 visiteront le collège le 12 juin et mangeront à la cantine.

- Mr Verguet principal du Collège de Mandeuve quitte l'Etablissement pour le Lycée GUYNEMER à MONTBELIARD il sera remplacé par Mme DEVILLERS, actuellement, proviseur Adjoint au Lycée Armand PEUGEOT.
- **Périscolaire** :
11 Novembre : à l'occasion du centenaire, nous proposons d'organiser une manifestation plus importante avec les enfants, dans le cadre du défilé.

5° DEMARCHE PERSONNES AGEES

L'après-midi organisée avec les enfants dans l'espace scolaire a eu un énorme succès. C'était la troisième animation organisée depuis le début de l'année. 11 enfants et 14 séniors ont participé à l'après-midi récréative organisée par la mairie. Les seniors redemandent un second après midi « code de la route ».

6° FORETS

- **Point sur l'affouage** : Sur les 73 lots attribués aux affouagistes, 51 ont été cubés. Ils représentent 677 stères de bois vendus pour une estimation de 643 stères. Les délais sont tenus et le travail se déroule correctement.

7° ANIMATION CULTURE

- **Subvention à Cyril LOSLIER** pour Raid : Cette nouvelle demande a été refusée par la commission animation.
- **Subvention EPERON** pour manifestations annuelles : le nouveau gérant devra adresser à la municipalité une demande de subvention motivée.

8° ATTRACTIVITE ENVIRONNEMENT

- **Tourisme** : Une réunion s'est tenue à PMA sur le tourisme dans le nord Franche Comté, dans le cadre de l'édition d'un document. Nous leur avons proposé pour leur brochure, un document sur nos sentiers de randonnée, et une visite possible de la chapelle de Saint Symphorien.
- **Plan de ville** : Le plan de la commune de Mathay en cours de réalisation par le groupe Média Plus Communication, sera installé prochainement près du rond point des colonnes
- **Fitness** : Les cours de Fitness qui se déroulent dans les salles de la mairie depuis novembre, attirent toujours. 14 personnes les suivent régulièrement depuis 7 mois, et espèrent continuer leur activité en 2019.
- **Culture** : Un état des lieux du schéma culturel de l'agglomération est en cours d'élaboration, la commission attractivité rendra sa copie semaine 22

- **Environnement** : Une journée « Nature Propre » s'est déroulée le 28 avril, dans les rues de la commune, 13 adultes et 5 enfants ont participé au ramassage. Les déchets récupérés représentaient 15 sacs, des pièces automobiles et accessoires de bureau déposés sur la route de Lucelans ont été ramassés. Un groupe de 12 ados des Francas avaient déjà ramassé 48 kg de déchets le 9 avril sur les bords du Doubs. Nous avons donné des places de cinéma aux ados ayant participé au ramassage.
- **Electricité** : La société OTI France a commencé à installer les nouveaux compteurs Linky sur la commune.
- **PIRATAGE** : Attention, en ce moment les piratages informatiques vont bon train ; dans vos mails, ne pas ouvrir un « spam », ni les pièces jointes des mails qui vous paraissent douteux. Si vous êtes piratés avertir immédiatement vos contacts ; si vous recevez un message d'un contact piraté, le lui signaler immédiatement. Si vous êtes piraté, changer immédiatement votre mot de passe d'accès.

9° INFORMATIONS DIVERSES

*** PMA**

Groupement de commande pour le gaz : Cette convention créée lors de l'ouverture des marchés à la concurrence, ce groupement de commandes est géré par PMA, et concerne 31 communes et syndicats ayant adhéré au groupement. Au vu des quantités commandées plus importantes, il permet d'obtenir des fournisseurs, des prix plus avantageux. Le conseil a voté la reconduction de cette convention.

Schéma culturel d'agglomération : Le résultat de la consultation sera envoyé à PMA après la réunion de la commission attractivité

Comité de pilotage « Eau-Assainissement 2020 » : Le Conseil Communautaire a autorisé le lancement des démarches nécessaires à la mise en place du futur mode d'organisation et de gestion du service public de l'eau potable et de l'assainissement sur le territoire de PMA. Un comité de pilotage a été créé pour suivre les orientations de cette mission.

DIVERS

- **Jurés d'assises** : Les jurés d'assise pour la session 2019, ont été tirés au sort sur la liste électorale. Les membres tirés au sort au nombre de 6 sont :
 - * Mme HENRY Chantal épouse DUARTE
 - * M. MENARD Mathieu
 - * M. GERARDIN Francis
 - * Mme GIRARDIN Marie Rose épouse DODANE
 - * Mme VIEILLE Evelyne épouse DESANGLOIS
 - * M. CLAPET Gaëtan
- **Visite du parc éolien de Crosey le Grand** : Des membres du Conseil Municipal, accompagnés par le président de chasse de Mathay, se sont rendus le mardi 15 mai sur le site éolien de Crosey le

Grand, avec les chefs de projet de la société CNR qui nous avaient présenté leur projet éolien sur le territoire de la commune, au conseil municipal du mois de mars. Trois membres de la municipalité d'Ecot étaient aussi de la visite.

- **Protection des données informatiques** : La nouvelle réglementation européenne nous oblige à mettre en place à partir de mai 2018, une protection des données. Deux propositions ont été faites par l'AD@T et Numérica. La proposition de Numérica a été retenue, car la sauvegarde des données n'a pas été prévue par l'AD@T. La mise en place de la prestation Numérica a un coût de 800 € pour la première année de contrat et 400 € pour les années suivantes.
- **La Chasse** : Le bail établi entre la société de chasse de Mathay et la commune, concernant les terrains communaux sera reconduit, après relecture du document. La demande faite par M. Bourquencier de louer les terrains communaux afin d'organiser une chasse privée a reçu un avis défavorable.